



EMBARGO JUSQU'AU 6.05.2008

Grand-Rue 44 - case postale 156
Tél. 021 822 44 44 - Fax 021 822 44 29

Municipalité

Législature 2006-2011

Communiqué de la Municipalité No 12

Rolle, le 24 avril 2008

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes :

Révision du règlement de police

Le règlement de police de la Commune de Rolle date de 1988. Nombreux sont ses articles devenus obsolètes ou plus conformes à la réalité du terrain (suppression du corps de police municipale au profit d'un contrat de prestations avec la Police cantonale, par exemple). Il doit donc être révisé dans les meilleurs délais. D'autres règlements devraient être analysés simultanément le cas échéant, comme celui des Eaux, du Cimetière ou encore celui touchant les heures d'ouverture et de fermeture des commerces et des établissements publics rollois. La Municipalité a dès lors confié un mandat à Me Julien Fivaz, avocat conseil, pour la somme maximale de Fr. 17'500.—, et de financer cette opération, non budgétisée, par voie de crédit complémentaire sur l'exercice en cours.

Eurofoot 2008 – renforcement de la sécurité à la Grand-Rue

Le sondage effectué en fin d'année 2007 auprès des habitants de la Grand-Rue a montré un réel souci de sécurité des piétons en regard du trafic automobile, et mis en évidence les nuisances sonores, estivales et nocturnes, du centre-ville. Les mesures prises par la Municipalité durant l'été 2007 (service de sécurité engagé de concert avec certains établissements publics) ont, pour la majorité des sondés, permis de stabiliser si ce n'est d'améliorer la situation par rapport à celle de 2006. Le mois de juin 2008 sera particulièrement "chaud" en raison de l'Eurofoot. La Municipalité a ainsi décidé de renforcer la sécurité préventive de la Grand-Rue durant la période du 7 au 29 juin 2008, devant les établissements publics *Churchill Pub* et *Le Soft*, en parallèle avec les efforts que fourniront la voirie, la police administrative et le poste de gendarmerie de Rolle. Un mandat a été confié à la société Sécouritas pour un coût total de Fr. 12'818.45. Cette opération sera financée par crédit complémentaire, car non comprise dans la somme budgétisée pour l'engagement d'agents de sécurité durant l'été 2008.

Renforcement du secrétariat municipal

Prévue au budget 2008 à hauteur de Fr. 35'000.—, la création d'un nouveau poste de secrétaire assistante à 50 % a été décidée par la Municipalité. Sur proposition de la Cofin, le Conseil communal l'avait toutefois "transféré" du compte Secrétariat municipal (1100.3011) dans le compte, nouveau "personnel auxiliaire No 1100.3012", dans l'attente des résultats de la réorganisation en cours menée par Blanc consultants. Ce poste a été validé le 4 avril (sera mentionné dans le rapport de Blanc consultants).

Ouverture d'un compte d'attente

Conformément à l'autorisation générale (préavis No 1) donnée par votre Conseil le 24 octobre 2006, la Municipalité a ouvert un nouveau compte d'attente pour frais d'étude. Il s'agit d'un mandat adjudgé au bureau Schopfer & Niggli, à hauteur de Fr. 39'700.—, destiné à étudier le cheminement piétonnier entre la gare CFF et le site A-One Business Center.

Sécurité au travail

Evoqué dans le dernier communiqué de la Municipalité, ce projet se poursuit sous les auspices de l'Association suisse pour la protection de la santé et de la sécurité au travail. Des mesures ont notamment été prises au local de la voirie, en raison de non-conformités à la réglementation en vigueur. Les mesures correctrices nécessaires portent sur un devis de Fr. 51'600.—. Non prévue au budget 2008, cette dépense, obligatoire, sera financée par voie de crédit complémentaire.

Piscine du Martinet

Outre les mesures évoquées à la voirie, d'autres ont été nécessaires pour satisfaire aux exigences légales actuelles en matière de sécurité à la piscine du collège du Martinet, à la demande de la DGEO, pour un total de Fr. 57'154.25. Cette dépense sera soumise au Conseil exécutif, qui assumera 60 % des coûts.

Apprentis engagés au sein de l'administration communale

La Municipalité a engagé, avec effet au 15 août 2008, Mlle Melissa Pucino en qualité d'apprentie de 1^{ère} année à la Commune de Rolle. M. Cyril Chollet, en phase de terminer sa 3^{ème} et dernière année de formation, sera engagé pour une durée limitée de 6 mois, non reconductible, au service de la Bourse dès la fin de son apprentissage, soit jusqu'en février 2009. Non prévue au budget, cette dépense fera le cas échéant l'objet d'un crédit complémentaire.

Projet de nouveau Statut du personnel communal

Un premier projet datant d'octobre 2005, destiné à réviser le statut actuel (qui date de 1995), avait été approuvé par la Municipalité durant la précédente législature; mais sans avoir été soumis au Conseil communal avant l'échéance du 30 juin 2006. Cette question a été reprise par l'actuelle Municipalité qui, après avoir mandaté un avocat conseil pour réviser ce texte, dans le courant de l'année 2007, a finalement décidé d'étudier une version alternative en reprenant le statut du personnel de St-Prex, un document établi par Me Jacques Haldy quelques années plus tôt. Adapté pour Rolle, ce projet de statut est actuellement en consultation auprès de l'Association du personnel communal, en vue de son examen par l'Etat, et par le Conseil communal à la faveur du dépôt d'un prochain préavis.

Bâtiment communal "La Couronne"

La reprise des locaux occupés par l'ex-préfecture de Rolle a permis une meilleure utilisation des bureaux de l'administration communale, une opération en voie de finalisation. Les surfaces dévolues au Syndic et aux Municipaux ont dès lors été transférées au 1^{er} étage de "La Couronne", et une nouvelle salle de conférence, baptisée "Salle Clément", est désormais à la disposition des commissions du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Daniel Belotti

Pascal Petter